



La réalité de la carte CPS

Plateforme Régionale de Santé Rhône-Alpes SIS-RA



HIT - 29 mai 2008

Le contenu de la plateforme régionale

Les outils fondamentaux



L'ARCHITECTURE CENTRALE repose sur 3 outils principalement :



Serveur régional d'identification commun des patients

Chaque structure locale identifie le patient avec ses outils (IPP locale). STIC est là pour créer un identifiant régional IPPR afin d'assurer « La colle » entre tous les IPP locaux. Chaque patient est ainsi identifié de manière unique par tous les acteurs



Un « moteur de recherche » santé (pas de stockage de données patient)

Permet d'aller chercher l'information médicale des patients dans chaque gisement et de présenter les données récupérées de manière cohérente.



Plateforme d'échanges pour les réseaux mais aussi pour les professionnels de santé (ville / hôpital)

II - Le contenu de la plateforme régionale

Les outils fondamentaux



STIC (identification régionale)

- Mise en production (avril 2004)
- Diffusion d'une charte régionale d'identification
- 500 000 patients disposent d'une clé régionale
- Audité GMSIH – Validé par la CNIL



DPPR (« moteur de recherche » santé)

- Mise en production (décembre 2004)
- 130 000 dossiers patients « activables » - 1 700 000 documents accessibles
- Connecteurs - Hospitalier : 15 (+9 en cours) /LGC : 2 (+4 en cours)
- 27 gisements connectés en production au 30/04/2008
- Validé par la CNIL

II - Le contenu de la plateforme régionale

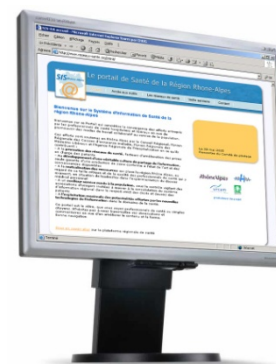
Les outils fondamentaux



PEPS (plateforme d'échanges)

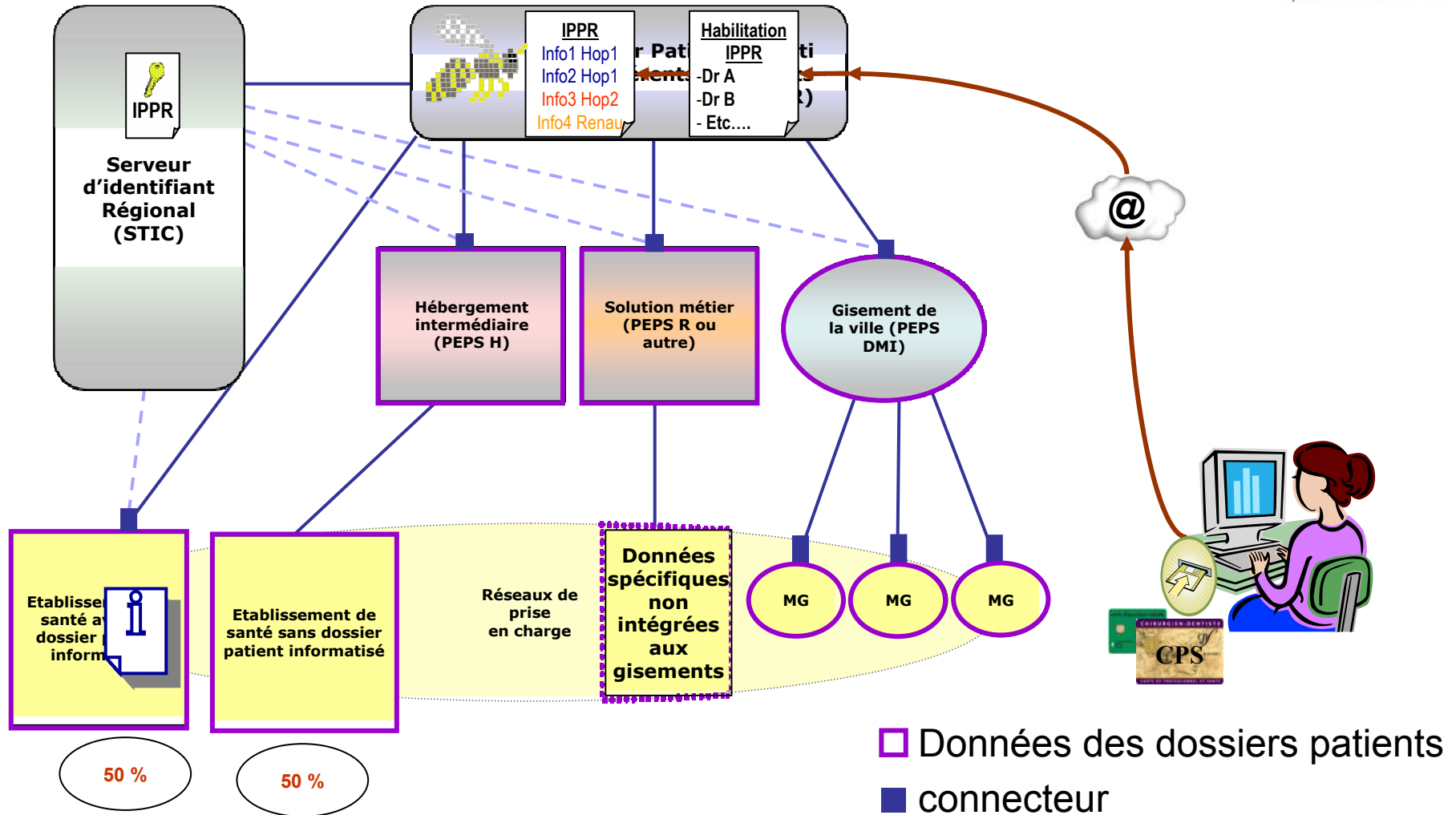
- 22 **réseaux** utilisent un PEPS « structuré »
 - Cancérologie, Diabète, Obésité Pédiatrique, Douleur, Insuffisants Cardiaques, Gériatrie, Angiologie, Diagnostic Anténatal, Urgences,..
- 3 sites l'utilisent sous forme **d'hébergement**
- Création du gisement de la **médecine libérale**
- 2300 médecins (hospitaliers / ville) – 46000 patients concernés
- Validé par la CNIL

Tous ces projets sont accessibles
sur la plateforme régionale
<http://www.sante-ra.fr>



II - Le contenu de la plateforme régionale

Consultation du dossier



Utilisation de la CPx



- L'authentification : **une valeur fondamentale** dans un projet régional car:
 - Dans un établissement de santé il y a un directeur et une politique de sécurité informatique (Plus ou moins performante suivant les sites). Les actions de formation, d'éducation sur les utilisateurs sont possibles.
 - Dans un projet régional on ne connaît pas les utilisateurs (Annuaire régional de 94000 PS)
- La solution est la carte CPx qui offre ce service clé en main.
- Le plateforme régionale de télésanté de Rhône Alpes a donc mis comme préalable dans sa déclaration à la CNIL l'accès par carte CPx obligatoire.
- C'est pour nous l'assurance d'être pour l'authentification au niveau de sécurité que l'on doit au patient.

→ La signature avec le certificat CPS :

- La signature est obligatoire quand le document passe d'un domaine de confiance à un autre. On utilise en Rhône Alpes :
 - Le certificat de la carte CPS du PS pour la médecine libérale
 - Le certificat CPS de l'établissement pour les hôpitaux
- Là encore les certificats CPS offrent ce service clé en main

Utilisation de la CPx



→ Mais ... les précurseurs comme Rhône Alpes doivent défricher le terrain :

- Les hospitaliers n'utilisent pas la CPx pour leurs propres besoins
 - Il faut commander une CDE (Carte de Directeur d'établissement)
 - Il faut que la direction Informatique veuille (Sache?) commander et installer des lecteurs de cartes en grand nombre
 - Il faut que les PS gardent opérationnelle leur carte (Ne perdre ni la carte, ni le code pin)
 - Il faut que l'établissement mette en place un nouveau processus de commande/ d'annulation de la carte suivant les entrées/sorties des personnes
- Les solutions du marché qui savent lire les cartes ne sont pas nombreuses et compte tenu de la faible utilisation en France les produits sont en deçà de la qualité technique qu'ils devraient avoir (Trop de problèmes techniques dans la compatibilité avec l'environnement : carte vitale – Machine Virtuelle Java - ...)

→ Mais ... les précurseurs comme Rhône Alpes doivent défricher le terrain :

- Les procédures d'obtention des cartes sont mal rodées :
 - Carte CPF (Carte Professionnel en Formation) pour les internes :
 - Demande en octobre 2007 - Toujours pas disponible en avril 2008
 - Le blocage est entre la DRAS et le GIP-CPS malgré une validation des formulaires par le directeur de l'ARH lui-même
 - Carte CPA (Carte Professionnel Autorisé) :
 - Demande en octobre 2007 et obtention en février 2008
- Les projets d'établissement de carte « multi-support » ont été arrêtés (HCL, CHU de Grenoble) car non labellisés.

Conclusion



- La carte CPx est la bonne réponse à un vrai besoin
- Par contre il faut rendre le support, les procédures, les solutions associées plus performants
- Mais ce n'est pas une raison pour ne pas avancer avec ce qui existe, car quand les problèmes sont réglés, **une fois**, la solution fonctionne bien!
 - On voit tous les jours des nouveaux PS se connecter au DPPR pour consulter de l'information en ayant l'assurance qu'ils sont bien la personne qu'ils prétendent être, sans avoir eu aucun login/password à leur pré acheminer.



Merci de votre attention